

TARIF 2026/2027

1ère BAC PRO SAPAT – EN APPRENTISSAGE

• CONTRIBUTION FINANCIERE

Interne : **2 649 € / année** soit 10 paiements mensuels de 264,90 € de septembre à juin.

Demi-pension : **1 065,00 € / année** soit 10 paiements mensuels de 106,50 € de septembre à juin.

Ce prix comprend :

- La pension (repas, hébergement, frais de structure),
- Les activités et sorties pédagogiques,
- La cotisation à l'association,
- Les frais de dossier.

AIDES aux APPRENTIS : (dans les structures privées uniquement)

- Hébergement : 6 € /nuitée (nuit – petit déjeuner) => **24 € / semaine**
- Restauration : 3 € / déjeuner => **15 € / semaine**
- Restauration : 3 € / dîner => **12 € / semaine**

• STAGE A L'ETRANGER

Un stage professionnel de 15 jours pourra éventuellement être proposé dans le cadre d'ERASMUS, sous réserve de l'accord de l'employeur.

Selon les financements que la MFR-CFA obtiendra ou non de la part de l'Union Européenne, cette possibilité de stage n'est pas garantie, et un reste à charge pour la famille pourrait être possible.

• MODALITE DE REGLEMENT

Pour les apprentis internes, le règlement s'effectue de la manière suivante :

- 1 chèque de 50 € avec le dossier de candidature (adhésion à l'association + frais de dossier)
- 1 chèque de 214,90 € avec le dossier d'inscription, qui sera encaissé en septembre 2026
- 9 prélèvements de 264,90 € d'octobre 2026 à juin 2027

Pour les apprentis demi-pensionnaires, le règlement s'effectue de la manière suivante :

- 1 chèque de 50 € avec le dossier de candidature (adhésion à l'association + frais de dossier)
- 1 chèque de 56,50 € avec le dossier d'inscription, qui sera encaissé en septembre 2026
- 9 prélèvements de 106,50 € d'octobre 2026 à juin 2027

Pour toute question financière ou administrative, veuillez contacter le secrétariat de la MFR au 05.49.72.60.96